



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Commission « Lois du Jeu – Appels »

- CIRCULAIRE 7.01 JUILLET 2011 -

DUREE DE LA PARTIE

1. DUREE DE LA PARTIE DES MATCHS À 11

La durée des matches est de :

➤ Pour les masculins :

- 90 minutes (2x45) pour les compétitions Vétérans et Seniors,
- 90 minutes (2x45) pour les compétitions U16 à U19
- 80 minutes (2x40) pour les compétitions U14 et U15

➤ Pour les féminines :

- 90 minutes (2x45) pour les compétitions Seniors et U19F
- 80 minutes (2x40) pour les compétitions U16F à U18F

2. SPECIFICITES

2.1. Masculins Jeunes

- 60 minutes (2x30) pour les compétitions U12 et U13 à 9 contre 9
- 50 minutes (2x25) pour les compétitions U10 et U11 à 7 contre 7
- 50 minutes (5x10 ou 2x25) pour les compétitions U8 et U9 à 5 contre 5
- 40 minutes (4x10) pour les compétitions U6 et U7 à 5 contre 5

2.2. Féminines Jeunes

- 70 minutes (2x35) pour les compétitions U14 et U15 à 9 contre 9 ou 7 contre 7
- 60 minutes (2x30) pour les compétitions U12 et U13 à 9 contre 9 ou 7 contre 7 ou 5 contre 5
- 50 minutes (2x25) pour les compétitions U10 et U11 à 7 contre 7 ou 5 contre 5
- 50 minutes (5x10 ou 2x25) pour les compétitions U8 et U9 à 5 contre 5
- 40 minutes (4x10) pour les compétitions U6 et U7 à 5 contre 5

3. PRECISIONS

- ✓ L'arbitre est tenu d'ajouter, à chaque période de jeu, le temps qu'il estimera perdu par suite de remplacements, l'examen de blessures de joueurs, le transport de joueurs blessés hors du terrain de jeu, les manœuvres visant à perdre du temps ou toute autre cause.
- ✓ La durée de chaque période de jeu devra être prolongée pour permettre l'exécution d'un coup de pied de réparation.
- ✓ Pas de prolongation pour les rencontres de jeunes (de débutants à 18 ans) et féminines toutes catégories.

4. MI-TEMPS

- ✓ La pause entre chaque période de jeu ne doit pas excéder quinze minutes (15').
- ✓ La durée de la pause entre chaque période ne peut être modifiée qu'avec le consentement de l'arbitre.